ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL
LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020 à 19H00 en visio-conférence

Dans le cas où le club veut être représenté, ce pouvoir est à retourner, impérativement avant le mardi 8 décembre 2020, soit :
- par courrier au District des Ardennes de Football, Maison Départementale des Sports, Route de la Moncelle, 08140 Bazeilles
- ou par mail (après l'avoir scanné) : secretariat@districtfoot08.fff.fr

ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur ----------

Président(e) du club ----------

serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

POUVOIR

Représentation par un(e) licencié(e) de mon club (depuis au minimum 6 mois)

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s,

Madame / Monsieur ----------

N° de licence ----------

Adresse mail (obligatoire) ----------

Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer à l'élection du Comité Directeur du District.

Fait à ---------- Le

NOM ET SIGNATURE
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB
du Président qui donne le pouvoir